

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben Chímone, David ben Messaouda, Rav Moché Ben Raziel, Chímone Ben Messaouda, Aaron Ben Hanna, Martial Ben Aureda Alice, Audrey Bat Étoile Étoile bat Méssaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak, Haïm Ben David, David Ben Yaakov, Yéhia ben Yaakov, Hanna Bat Esther et Messaouda Bat Guemra



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham, Chímone Ben Yitshak, Yitshak Ben Mordékhaï, Azriel ben Sarah et David ben Julie



Résumé de la Paracha

La paracha de Vaét'hanan débute par la prière de Moshé qui tente de briser le décret l'empêchant d'entrer en terre d'Israël. Malgré toutes ses tentatives, le Maître du monde refuse d'accéder à la requête de Moshé. Toutefois, Il lui accorde tout de même la possibilité d'observer la splendeur de la terre promise. C'est ensuite que Moshé doit encourager Yéhochoua son successeur dans la lourde tâche de faire entrer le peuple en Israël. Moshé poursuit ensuite avec un rappel de l'importance et de la justesse des lois qu'Hachem nous a transmises au Mont Sinaï, lorsqu'Il nous a légué, les dix commandements après nous avoir sortis d'Égypte. Ces dix commandements seront même intégralement répétés à la suite des différentes lois que Moshé rappelle au peuple. Notre paracha cite également le premier paragraphe du chéma Israël, qui constitue l'acte de foi basique que nous devons dire matin et soir. La paracha se conclut par des rappels des fautes passées et un appel de Moshé à ne pas renouveler l'attitude négative que leurs ancêtres ont eu durant les quarante années dans le désert.

Dans le chapitre 4 de Dévarim, la torah dit :

יא/ ותקרבון ותעמדון תחת הַהָר; וַהֲהָר בֵּיעַר בָּאֵשׁ, עַד-לֵב הַשָּׁמַיִם--חֹשֶׁךְ, עָנָן וְעַרְפָּל

11/ Vous vous approchâtes alors, et vous fîtes halte au pied de la montagne; et la montagne était embrasée de feux qui s'élevaient jusqu'au cœur du ciel, et voilée de nuages et de brume.

יב/ וַיְדַבֵּר יְהוָה אֲלֵיכֶם, מִתּוֹךְ הָאֵשׁ: קוֹל דְּבָרִים אָתֶם שְׁמַעִים, וְתַמוּנָה אֵינְכֶם רֹאִים זֹלָתִי קוֹל

12/ Hachem vous parla du milieu de ces feux; vous entendiez le son des paroles, mais vous ne perceviez aucune image, rien qu'une voix.

יג/ וַיִּגַּד לְכֶם אֶת-בְּרִיתוֹ, אֲשֶׁר צִוָּה אֶתְכֶם לַעֲשׂוֹת--עֲשֹׂרֶת הַדְּבָרִים; וַיִּכְתְּבֵם, עַל-שְׁנֵי לַחֹת אֲבָנֵי

13/ Et Il vous promulgua son alliance, qu'il vous enjoignait d'observer, à savoir les dix paroles. Puis Il les écrivit sur deux tables de pierre.

יד/ וְאֵתִי צִוָּה יְהוָה, בְּעֵת הַהוּא, לְלַמֵּד אֶתְכֶם, הַקִּיּוֹם וּמִשְׁפָּטֵים: לַעֲשׂוֹתְכֶם אִתֶּם--בְּאֶרֶץ, אֲשֶׁר אִתֶּם עֹבְרִים שְׁמָה לְרִשְׁתָּהּ

14/ Quant à moi, Hachem m'ordonna en ce temps-là de vous exposer des lois et des statuts, que vous aurez à observer dans le pays où vous allez pour en prendre possession.

טו/ וּנְשַׁמְרֶתֶם מְאֹד, לְנַפְשֵׁיכֶם: כִּי לֹא רֹאִיתֶם, כָּל-תַּמוּנָה, בְּיוֹם דְּבַר יְהוָה אֲלֵיכֶם בְּהָרֵב, מִתּוֹךְ הָאֵשׁ

15/ Prenez donc bien garde à vous-mêmes! Car vous n'avez vu aucune figure, le jour où Hachem vous parla sur le Horev du milieu du feu;

Les versets que nous avons cités ainsi que les suivants tournent autour du récit du don de la torah pour arriver aux dix commandements tels que présents dans les deuxièmes tables de la loi. Dans ce passage, un mot est omniprésent puisqu'il revient à quatorze reprises, il s'agit du mot « *אש* - le feu ». Moshé n'a de cesse de le mentionner dans cette section qui rappelons-le, constitue un ensemble de réprimandes qu'il nous laisse avant de quitter ce monde. Pour que Moshé insiste tant sur ce mot dans le contexte du don de la torah, c'est qu'il y joue un rôle important et qu'en rapport avec les reproches qu'il leur fait, le feu est d'une importance capitale. Tentons de comprendre.

Le **Agra Dékalla** (sur bamidbar, chapitre 29) apporte une réflexion intéressante sur nos versets. En effet, le texte semble se contredire. Le peuple affirme avoir vu la gloire d'Hachem et a compris qu'il était possible de l'entendre sans pour autant quitter ce monde. En somme, la voix divine n'est pas nécessairement mortelle pour l'homme. Dès lors, pourquoi poursuivre dans le verset suivant en affirmant que le « grand feu » risquait de les dévorer ? D'autant que ce même verset, le 22, répète par deux reprises le risque de mort encouru. Pourquoi, alors même qu'ils constatent leur survie, les bné-Israël s'inquiètent-ils du risque de mourir ?

À cela le maître apporte la réponse suivante. L'objectif de la mort est de se séparer du corps. Ce dernier, tant qu'il est présent fait office d'obstacle entre l'âme et la perception du divin. En quittant cette enveloppe, nous accédons à une dimension supérieure dans le rapport à Hachem. C'est pourquoi, lorsque le peuple a ressenti une immense élévation au moment du don de la torah, alors même qu'ils étaient en vie, ils en sont arrivés à une triste conclusion : pourquoi aller plus loin ? L'immense feu qui leur faisait face a pour effet de raffiner leur être dans une dimension supérieure leur donnant accès à un savoir supérieur. Pourquoi ne pas poursuivre dans ce chemin et garder une enveloppe humaine en réduisant au maximum ses défauts au travers de ce feu ? Dans ces conditions, la mort deviendrait inutile puisque le peuple serait limité à sa perception actuelle, déjà immense. Il se peut évidemment qu'une dimension supérieure puisse être envisagée au travers de la mort qui

supprimerait définitivement le défaut corporel, seulement le niveau actuel du peuple n'était-il pas suffisant ? En somme, le peuple pouvait encore progresser s'il n'avait pas retenu le processus mais a préféré se limiter à ce qu'il avait déjà afin d'éviter de mourir.

Et c'est en ce sens que Moshé leur fait une réprimande, insistant sur ce qu'ils ont perdu de part leur attitude. Il y avait encore mieux que l'expérience qu'ils ont connu lors du don de la torah !

Moshé fait peut-être une allusion à cela au travers de l'expression qu'il emploie (chapitre 4, verset 11) : « *עד-לב השמים, ונהר בער באש, et la montagne brûlait jusqu'au cœur du ciel* ». Ce n'est pas la première fois que la torah attribue un cœur à l'inerte. C'était déjà le cas, lors de la traversée de la mer, lorsque le texte rapporte : « *קפאו תהמות, בלב-ים, les profondeurs se sont gelées au cœur de la mer*. » Il ne s'agit jamais de parabole, tous les mots employés par la torah ont un sens et viennent nous apprendre quelque chose. À juste titre, concernant l'ouverture de la mer, un commentaire du **Daat Zékeinim Mibaalé Hatsofot** (chémot, chapitre 15, verset 8 ; voir également **Hizkouni**, chapitre 14, verset 21) nous explique le sens du mot « cœur ». Ce dernier démontre que le miracle s'est produit de façon encore plus exceptionnelle que ce que nous imaginons. En réalité, la mer ne s'est pas fendue jusque dans ses profondeurs, mais que partiellement. Ainsi, seul le tiers supérieur des eaux s'est ouvert, tandis que les deux tiers inférieurs se sont durcis comme de la glace ! C'est pourquoi la torah dit (chémot, chapitre 15, verset 8) : « *קפאו תהמות, בלב-ים, les profondeurs se sont gelées au cœur de la mer*. » La mention du cœur vient nous indiquer la partie qui était comme gelée. De même que le cœur se tient au tiers du supérieur d'un corps, de même seul le tiers supérieur des eaux s'est ouvert, figeant les deux tiers inférieurs !

Cela nous permet d'envisager un parallèle avec notre cas. Les hébreux ont vu le feu brûler jusqu'au cœur du ciel, à savoir qu'il n'est pas allé plus loin. Puisque nous partons du bas, alors cela signifie que les bné-Israël n'ont vu que les deux-tiers du feu, laissant un

tiers inaccessible !

Une question légitime se pose maintenant : De quoi parlons-nous ? Quel est ce reste dont le peuple n'a pas pu bénéficier ?

Le **Sifté Cohen** (sur notre paracha) cite le **Rékanati** expliquant le verset suivant (chapitre 4, verset 12) : « וַיִּדְבֹר יְהוָה אֲלֵיכֶם, מִתּוֹךְ הָאֵשׁ: קוֹל : דְּבָרִים אֲתֶם שֹׁמְעִים, וְתַמּוּנָה אֵינְכֶם רֹאִים זוּלָּתִי קוֹל *Hachem vous parla du milieu du feu; vous entendiez le son des paroles, mais vous ne perceviez aucune image, rien qu'une voix.* » Le texte distingue bien la différence entre voir et entendre Hachem. Le peuple est parvenu à entendre mais n'a pas vu. Le maître explique qu'il s'agit de la dimension la plus restreinte du divin, celle qui représente l'attribut de rigueur. Le peuple n'a pas saisi le niveau qui dépasse la rigueur, celui de la miséricorde, c'est pourquoi, il n'a pu qu'entendre mais n'a pas parvenu à voir. Seulement, dans le monde futur, après la résurrection des morts, nous deviendrons capables de voir au travers de la lumière cachée depuis la création du monde. C'est justement cela que les bné-Israël ont manqué en craignant de mourir. Car alors, ils seraient entrés dans le cadre de la résurrection des morts et auraient obtenus la capacité de voir.

Cela nous amène au magnifique commentaire du **Yisma'h Moshé** (sur chémot, chapitre 16, verset 2). Ce dernier rapporte le verset suivant (chémot, chapitre 33, verset 20) : « וַיֹּאמֶר, לֹא תוּכַל לִרְאוֹת אֶת- - וַיֹּאמֶר, לֹא תוּכַל לִרְאוֹת אֶת-פָּנָי: כִּי לֹא-יִרְאֶנִּי הָאָדָם, וְחָי *Il ajouta: "Tu ne saurais voir ma face; car nul homme ne peut me voir et vivre."* » Sur cela la guémara (traité bérakhot, page 7a) enseigne : « *Il est enseigné au nom de Rabbi Yéhochou'a Ben Kor'ha : Hakadoch Baroukh Hou lui a dit : lorsque J'ai voulu, tu n'as pas voulu, maintenant que tu veux, Je ne veux plus.* » Cela fait référence au moment où Hachem s'est adressé à Moshé sur le buisson ardent. Face à cette manifestation du divin, Moshé a pudiquement caché son visage refusant de contempler un tel prodige. À cet instant, la guémara nous enseigne qu'Hachem était enclin à se montrer à Moshé. Toutefois, cela paraît difficile à comprendre dans la mesure où le verset sus-mentionné précise qu'aucun homme ne peut voir Dieu et vivre. Comment Moshé aurait-il pu survivre en contemplant Hachem ?

À cela, le **Yisma'h Moshé** enseigne qu'il existe deux façons de comprendre notre verset. La première et plus connue, celle qui consiste à supposer la mort de celui qui verrait Dieu. La deuxième (rapportée dans le Tikouné Hazohar, tikoun 69, page 115a) expliquant qu'au contraire, la personne capable de contempler le divin ne vivra plus de façon normale et entrera dans la vie éternelle, tant le mérite serait grand de pouvoir atteindre ce niveau, à l'image des anges qui contemplant le divin et ne meurent pas.

Le midrach (Tan'houma sur A'haré Moth, chapitre 12) rapporte : « *Puisque la délivrance (en Égypte) s'est faite par un homme (Moshé) alors il faudra retourner en exil* ». Au vu de ce que nous venons de dire, le **Yisma'h Moshé** explique qu'Hachem voulait initialement que Moshé le voit afin de le faire sortir de la mortalité et permettre une délivrance éternelle. Car ainsi, Moshé aurait été en mesure de supprimer les forces du mal et d'empêcher que le peuple ne faute à nouveau et jamais la mort n'aurait eu d'emprise sur eux. Toutefois, Moshé a caché son visage et n'a pas observé le divin, de fait le peuple n'a pas pu bénéficier de la liberté éternelle dans laquelle il aurait été affranchi du mal, c'est pourquoi il a fauté. La faute étant maintenant présente, il faut que le peuple se repente et tant que cela n'est pas fait, Moshé, même en devenant éternel, ne peut faire disparaître les forces du mal. C'est pourquoi, après qu'Hachem lui ait proposé une première fois de le voir, Il lui refuse la seconde. En effet, dans les conditions initiales, il aurait été bon que Moshé accède à ce niveau d'être capable de contempler le divin. Seulement, maintenant que la faute est de mise, il n'y a plus d'intérêt pour le peuple à ce que Moshé accède à cette dimension. (voir suite du commentaire du Yisma'h Moshé pour comprendre pourquoi Moshé a refusé la première fois)

Toutefois, Hachem a malgré tout fourni au peuple une autre opportunité d'entrer dans la catégorie de l'éternité, il s'agit de la seconde fois où Il s'est manifesté par le feu, au Mont Sinaï. Et c'est sur cet instant que Moshé s'exprime, expliquant au peuple qu'en se limitant à cet aperçu, il a manqué l'occasion de « voir Dieu ». Comme nous le disions, le

peuple a entrevu dans les flammes l'attribut de rigueur sans atteindre celui de la miséricorde. C'est sans doute pourquoi, plus tard, les flammes viendront marquer ce manque, et s'exprimer au travers de la rigueur divine pour détruire le beth Hamikdach. Seulement, comme nous le disions, ces flammes constituaient la limite de ce que nous avons pu voir, seulement, il y avait plus qui se cachait derrière, la miséricorde divine était au plus profond du feu . Un feu chargé de bonté existe donc, et celui qui se manifestera à la fin des temps. En effet, le **Rambam** (hilkot Malakhim, chapitre 11, halakha 1) enseigne : « *Le Roi Machia'h se lèvera un jour pour rétablir la royauté de David en son état, comme lors de son institution, et il reconstruira le Sanctuaire, et il rassemblera les exilés d'Israël.* » Cela fait ressortir l'idée selon laquelle, il s'agira d'une construction faite de la main de l'homme. Cependant, nous connaissons tous l'enseignement de **Rachi** (traité souka, page 41a) stipulant que le troisième beth-Hamikdach que nous attendons viendra du ciel démontrant

qu'il s'agira d'une œuvre divine. D'où la surprise de u 'Aroukh Laner (et de nombreux autres commentateurs). C'est pourquoi il apporte l'explication suivante: «En réalité, dans le monde à venir, le Machia'h Ben David et le Machia'h Ben Yossef reconstruiront le temple de la main de l'homme. Cependant, une fois cette œuvre terminée, Hakadoch Baroukh Hou enverra du ciel un beth-Hamikdach de feu, qui s'habillera dans le beth-Hamikdach terrestre construit par l'homme à l'image d'une âme dans le corps de l'homme ».

Yéhi ratsone que nous entrons rapidement dans cette dimension de la miséricorde et que les flammes jadis venues détruire reviennent construire la maison d'Hachem, amen véamen.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

=====
=====
=====
**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfoua chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but cultuel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !